
Programme d'activités 2024

Dossiers politiques

- **Développement de la politique agricole** : la SSEA transmet les préoccupations de l'économie alpestre auprès de la politique et de l'administration.
- **Mise en œuvre de la législation sur la chasse** : la SSEA s'implique dans l'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance sur la chasse et de l'aide à l'exécution. L'objectif est une régulation efficace du nombre de loups et l'introduction de mesures d'accompagnement adaptées aux besoins des producteurs. Aucun alpage ne doit être abandonné en raison de la présence de grands prédateurs.
- **Exploiter l'ensemble du territoire** : la SSEA s'engage pour que les conditions-cadres soient conçues, afin que l'ensemble des alpages puisse continuer à être exploité.
- **Paiements directs** : la SSEA s'engage pour que l'enveloppe financière destinée aux régions d'estivage soit maintenue.
- **Changement climatique** : la SSEA soutient les exploitations d'estivage dans leur adaptation au changement climatique et s'engage afin que les fonds de la Confédération et des cantons soient garantis pour les projets d'amélioration foncière.
- **Énergies renouvelables** : la SSEA s'engage pour que les intérêts de l'économie alpestre soient préservés, lors de l'installation d'infrastructures destinées à la production d'énergies renouvelables, dans la région d'estivage.

Conseils & communication / contacts avec les membres

- Organisation de l'excursion d'alpage de la SSEA.
- Organisation du colloque de la SSEA (suite à l'assemblée générale).
- Participation aux assemblées des organisations membres ; communications quant à l'actualité de la SSEA.
- Conférence des président(e)s en janvier.
- Transmission d'informations spécialisées à l'aide d'exposés lors de manifestations externes.
- Collaboration avec l'OFAG, Agridea et d'autres acteurs, afin d'améliorer les bases de conseil dans le domaine de l'économie alpestre : développement de la plateforme de connaissances, en collaboration avec Agridea.
- Accompagnement de projets de recherche et de conseil dans le domaine de l'économie alpestre : collaboration au projet de recherche "Personnel d'alpage" avec HAFL.
- Informations sur la 2^{ème} édition des lignes directrices de la SSEA, entretien du nouveau système avec des licences annuelles.
- Pilotage de la mise en œuvre pour la reconnaissance de l'économie alpestre en tant que patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.
- Collaboration à la plate-forme de dialogue "Gestion des pâturages et grands prédateurs" de la SSEA, du SAB et de l'USP.
- Collaboration à la plate-forme de dialogue du SAB "Recherche-pratique en faveur de l'agriculture de montagne".
- Diffusion de 3-4 newsletters dédiées à la politique, la recherche et les conseils.
- Newsletter comprenant les principales décisions prises lors des réunions du comité.
- Réponse aux demandes des membres.
- Communiqués de presse, articles publiés dans des revues (y compris dans montagne).
- Renseignements transmis aux médias et aux tiers, concernant l'économie alpestre.

Organisation interne

- Mise en œuvre du nouveau système d'encaissement.
- Mise en œuvre du nouveau règlement d'organisation.